

- Date de la rentrée scolaire 2026/2027 : mardi 1er septembre 2026

HORAIRES DE LA JOURNÉE SCOLAIRE

Maternelle	Ouverture de l'école	Classe	Pause méridienne	Ouverture de l'école	Classe
lundi – mardi jeudi – vendredi	8h20 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h35	13h35 - 13h45	13h45 - 16h30

Élémentaire	Ouverture de l'école	Classe	Pause méridienne	Ouverture de l'école	Classe	Garderie municipale gratuite
lundi – mardi jeudi – vendredi	8h25 - 8h35	8h35 - 12h05	12h05 – 13h40	13h40 - 13h50	13h50 - 16h20	16h20 - 16h30

Les écoles

- École Maternelle de l'Océan : 1 rue Pierre Mendès France – 05 46 01 60 63
- École élémentaire du Chemin Blanc : rue des Écoles – 05 46 01 22 31



RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants des 2 écoles peuvent bénéficier du service de la restauration scolaire.

A l'école maternelle, les enfants sont accompagnés par les ATSEMS ainsi que par l'enseignante pour les élèves de la Petite Section.

A l'école élémentaire les enfants sont accueillis sur deux services entre 12h05 à 13h40. Les menus sont disponibles à l'affichage et sur le portail famille

Le mercredi, en fonction des effectifs, tous les enfants peuvent déjeuner ensemble.

PAUSE MÉRIDienne ÉLÉMENTAIRE

Avant ou après leur repas, les enfants bénéficient, de la présence des animateurs de l'Accueil de Loisirs et de l'ensemble des équipements et du matériel de la structure.

Ce service est soumis à une cotisation annuelle, inchangée depuis 2010 de **19,75€ par enfant**.



ACCUEIL DE LOISIRS « LE CARRELET »

Accueils du Périscolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 7h30 à 8h35

De 12h05 à 13h40 (pause méridienne élémentaire)

De 16h30 à 18h30

Mercredi

7h30 à 18h30 – comme pour les vacances l'accueil est possible en 1/2 journée – 1/2 journée + repas – journée complète

Accueils lors des vacances scolaires (fermeture 3 semaines au mois d'août et vacances de Noël)

Accueil de Loisirs : 4 rue des Écoles 17137 Esnandes - 05 46 01 33 48 – clsh@esnandes.fr



PORTAIL FAMILLES

<https://mairie-esnandes.portail-defi.net/>

La présence des enfants aux services de la restauration scolaire et/ou de l'Accueil de Loisirs, est conditionnée à la création d'un compte sur le portail. Pour la prochaine année scolaire cela concernera uniquement les familles nouvelles.

- Pour les familles déjà inscrites il est impératif d'actualiser le niveau de classe de votre enfant
- Pour la cantine, les attestations des QF CAF doivent être actualisées et téléchargées sur le portail familles par les responsables des enfants.
- La réservation des repas n'est pas nécessaire, nous adoptons le principe du pointage des présences.
- Pour l'Accueil de Loisirs, la participation aux activités implique que le dossier des enfants soit complété dans son intégralité, accompagné de tous les documents obligatoires. Cela afin de répondre aux exigences légales des accueils de mineurs. Vous devez télécharger sur le portail : la photocopie des vaccins, l'attestation d'assurance au nom de l'enfant et votre attestation QF CAF. Attention, si le dossier n'est pas complet l'accueil des enfants pourrait être refusé.
- Pour l'Accueil de Loisirs lorsqu'une réservation a été réalisée et que l'enfant est absent, il est impératif de procéder à l'annulation de cette réservation afin de ne pas bloquer la place et de permettre une autre inscription.

Les services de la commune et l'Accueil de Loisirs ne téléchargent pas les documents qui leurs sont envoyés par mail. En cas de non actualisation des attestations CAF, conformément aux règlements intérieurs, le tarif le plus élevé sera appliqué. Aucun remboursement ne sera accordé.



Le portail famille c'est aussi :

Toutes les informations et documents disponibles
Infos pratiques → Consulter les documents

Les actualités et les menus de la restauration scolaire
Infos pratiques → Actualités → Les menus

Vacances	<u>Zone A</u>
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 au vendredi 30 octobre 2026
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2026 au vendredi 1 ^{er} janvier 2027
Vacances d'hiver	Du samedi 13 au vendredi 26 février 2027
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril au vendredi 23 avril 2027
Vacances d'été	À partir du 3 juillet 2027



Coordonnateur des activités éducatives
Christophe RICHARD
05 46 01 33 48 – clsh@esnandes.